

JOURNAL SCC DE L'UNSA-COMMERCIAL ET INDEPENDANTS MTA SEPTEMBRE 2010

SOMMAIRE :

- 1 - RETRAITES ⇔ Dossier injuste et néfaste.
L'UNSA appelle à la manifestation, mais attention à la manipulation pré-électorale à la RATP !
- 2 - DECOUPAGE DES CDEP ⇔
Les syndicats auditionnés à la Direction Générale du Travail. Qui a fourni les meilleurs arguments ? Une réponse rapide va être apportée.
- 3 - NEWS...
- 4 - ELECTIONS DP-CDEP DU 30/11/2010 ⇔
10 engagements pour réussir.

RETRAITES

DOSSIER INJUSTE ET NEFASTE. L'UNSA APPELLE A LA MANIFESTATION, MAIS ATTENTION A LA MANIPULATION PRE-ELECTORALE.

Septembre aura été un mois chaud en France, dominé notamment, par le dossier des retraites.



Dossier épineux s'il en est. Celui-ci a été traité d'une manière tout à fait inadmissible par le gouvernement.

Au lieu de taxer le capital et les hauts revenus, ce dernier a préféré une réforme structurelle par l'allongement de la durée de cotisation et l'augmentation de l'âge de départ faisant passer celui-ci à 62 ans pour l'âge légal de départ en retraite et à 67 ans pour la suppression de la décote.

Injuste cette réforme l'est par le mode de financement et **néfaste** elle le sera car à partir de 2018, le fond de retraites repassera inexorablement dans le rouge.

En tant que syndicat responsable, l'**UNSA-COMMERCIAL** appellera à la manifestation et couvrira ses mandants qui souhaitent s'y rendre, par un préavis de 24 heures.



Mais attention à la manipulation pré-électorale et démagogique qui est en train de s'installer à la RATP, due à la période pré-électorale dans laquelle nous sommes !

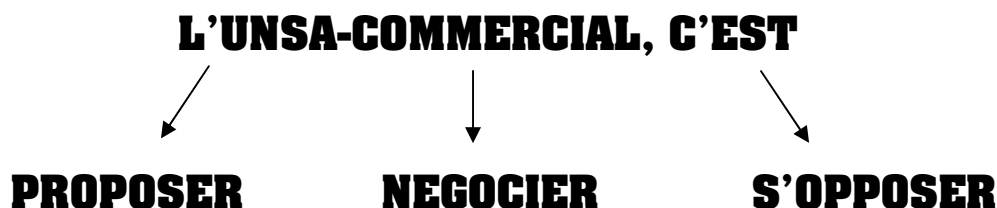
Certaines organisations syndicales auraient la tentation de déposer un préavis de grève illimité (si c'est pour faire comme FO qui est en grève illimitée depuis le 7 septembre 2010 et dont personne ne suit le mouvement, pas même ses propres délégués : une honte !), afin de créer ensuite une grève générale en France. **Je dis attention, ne manipulez pas les agents de la RATP, une fois de plus.**

La réforme actuelle n'impactera les agents RATP qu'à partir de 2018. L'**UNSA-COMMERCIAL** ne soutiendra jamais une grève illimitée alors que ses mandants ne sont absolument pas concernés pour le moment et proposera d'ici à 2018, un système de retraite complémentaire abondé par l'Entreprise, le **PERCO**, afin :

⇒ **soit d'obtenir un pécule pour le départ en retraite,**

⇒ **soit une rente mensuelle permettant de garder un pouvoir d'achat intéressant pour ses vieux jours.**

Au contraire d'autres syndicats,



Nous aimerions bien voir quelles autres organisations syndicales oseront proposer un système novateur permettant de garantir aux générations futures, des retraites qui soient d'un niveau acceptable.

**DECOUPAGE DES CDEP ➡ LES SYNDICATS
AUDITIONNES A LA DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL.
QUI A FOURNI LES MEILLEURS ARGUMENTS ?
UNE REPONSE RAPIDE VA ETRE APPORTEE**

Le 15/09/2010, les organisations syndicales de la RATP ont été auditionnées à la Direction Générale du Travail. Cette audience fait suite au découpage électoral proposé par l'Entreprise après la création du département SEM.

Pour mémoire, découpage actuel :

- ✓ Un CDEP Métro, regroupant toutes les catégories du Métro.
- ✓ Un CDEP RER, regroupant toutes les catégories du RER

Proposition UNSA – CFDT – CFTC – INDEPENDANTS et CFE/CGC :

➡ **Création d'un CDEP SEM regroupant les agents de station Métro, les agents gares RER, les agents commerciaux BUS – CML – SCC et leur encadrement.**

Proposition CGT

Proposition FO

Un seul et même CDEP regroupant tous les agents.

Maintien en l'état des CDEP.

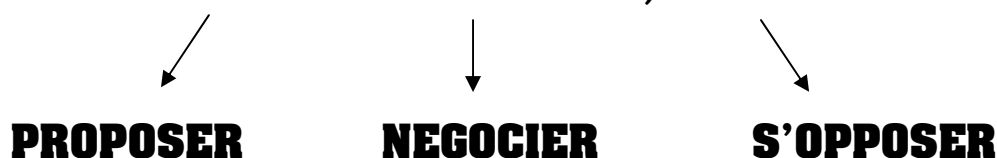
Les principaux éléments qu'a soutenus l'**UNSA-COMMERCIAL**, sont :

- **Création d'un CDEP représentant les agents au contact direct du public.**
- **Communauté d'intérêts entre les métiers commerciaux.**
- **Difficultés actuelles de pouvoir avoir une convergence au sein du CDEP Métro entre les intérêts de la Direction SEM et le Transport.**
- **Un CDEP SEM permettra aux agents commerciaux d'être reconnus et d'obtenir une meilleure écoute que dans les CDEP d'aujourd'hui.**

Les autres organisations syndicales sont restées sur leur position, n'amenant aucun élément supplémentaire. Seul, le syndicat SUD s'est rangé à notre proposition majoritaire, en regrettant que les agents de SEC n'aient pas été intégrés au CDEP SEM, considérant que ces derniers étaient également au contact du public.

La Direction Générale du Travail a annoncé une réponse avant la fin du mois de septembre, ce qui permettra aux élections de se dérouler le 30 novembre 2010, comme cela était prévu. Maintenant, qui aura le mieux défendu sa position à la Direction Générale du Travail, l'avenir nous le dira.

L'UNSA-COMMERCIAL, C'EST



NEWS... NEWS...

CREATION DU DEPARTEMENT SEM AU 1^{er} JUILLET 2010

Le département SEM a été officiellement créé au 1^{er} juillet 2010.

L'ensemble des agents B1 du département Métro ont été mis dans ce département le 1^{er} juillet 2010. Les agents gares du RER les ont rejoints au 1^{er} septembre 2010.

Les agents des départements MES et RER restent gérés par les protocoles en vigueur dans ces départements et leurs conditions de travail et de rémunération restent inchangées.

Le champ de syndicalisation au sein de la famille **UNSA**, est le suivant :

- **Les opérateurs sont gérés par l'UNSA-COMMERCIAL.**
- **Les agents d'encadrement du département SEM nouvellement créé, sont gérés par l'UNSA-GATC Encadrement.**
- **Les agents d'encadrement Transport sont gérés par l'UNSA-EET Transport.**

Un courrier dans ce sens de l'UNSA-RATP, a arrêté ces champs de syndicalisation auprès de la Direction Générale de l'Entreprise.

ELECTIONS DP-CDEP DU 30 NOVEMBRE 2010 

10 ENGAGEMENTS POUR REUSSIR :

1 – PROPOSER – NEGOCIER – S'OPPOSER.

2 – UN CHEQUE SYNDICAL POUR TOUS LES SALARIES.

3 – AUGMENTER LE POUVOIR D'ACHAT.

4 – VACANCES – ENFANCE – JEUNESSE : UNE AUTRE VOIE.

**5 – VACANCES FAMILIALES : OUVERTURE DE CENTRES DE VACANCES
EN OUTRE-MER**

6 – RESTAURATION : PRIME REPAS OU TICKETS RESTAURANT.

7 – ARBRE DE NOËL : CHEQUES CADEAUX ET BONS D'ACHAT POUR TOUS.

8 – MOUVEMENTS ASSOCIATIFS : DES SUBVENTIONS ADAPTEES AUX BESOINS.

9 – BILLETTERIE : UNE DIVERSITE CULTURELLE AFFIRMEE.

10 – UN COMITE REGIE D'ENTREPRISE MODERNE.



LE 30 NOVEMBRE 2010 POUR AVANCER, JE VOTE

UNSA-COMMERCIAL

